



**BAREMES DES HONORAIRES DE L'AGENCE**  
A compter du 26 septembre 2024

<b>VENTE DE BIENS A USAGE D'HABITATION</b>	
<b>PRIX DE VENTE</b>	<b>HONORAIRES</b>
Jusqu'à 25 000 €	Forfait de 2 200 € TTC
De 25 001 € à 50 000 €	Forfait de 5 000 € TTC
De 50 001 € à 80 000 €	Forfait de 6 000 € TTC
De 80 001 € à 100 000 €	Forfait de 8 500 € TTC
De 100 001 € à 250 000 €	8 % TTC
De 250 000 € à 350 000 €	7 % TTC
De 350 001 € à 500 000 €	6 % TTC
Au-delà de 500 001 €	5 % TTC

<b>COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL</b>	
<b>PRIX DE VENTE</b>	<b>HONORAIRES</b>
Vente de locaux à usage commercial ou à usage professionnel	10 % TTC
Vente de fonds de commerce	10 % TTC
Cession de bail	10 % TTC
Location de bien à usage commercial ou à usage professionnel	15 % TTC du loyer annuel Hors Taxe ( <i>si loyer soumis à la TVA</i> )

<b>TERRAIN</b>	
<b>PRIX DE VENTE</b>	<b>HONORAIRES</b>
Terrain à bâtir	10 % TTC

<b>EXPERTISE</b>	
Expertise en valeur vénale Biens Immobiliers Résidentiels	Sur devis
Expertise en valeur vénale Biens Commerciaux & Industriels	Sur devis

SAS HAUTES ALP IMMO au capital de 10 000 € dont le siège social est à : 2 Route du Plan de Phazy 05600 GUILLESTRE - SIRET 924 790 967 000 21

RCS GAP 924 790 967 - APE 6831Z

Carte Pro n°0501202400000005 délivrée par la CCI des Hautes-Alpes N° de TVA intra-communautaire : FR59924790967 –

Activité exercée : Transaction immobilière - Gestion immobilière - Expertise

RC PRO GALIAN 89 rue de la Boétie 75008 PARIS

<b>AVIS DE VALEUR</b>		
<b>Avis de valeur - Immobilier Résidentiel</b> Maison, appartement & terrain	180 € TTC	Cette estimation est offerte en cas de signature de mandat
<b>Avis de valeur - Immobilier Professionnel</b> Murs Commerciaux / Industriels, Droit au bail & Fonds de commerce	300 € TTC	Cette estimation est offerte en cas de signature de mandat

<b>VIAGER OCCUPE/LIBRE - NUE PROPRIETE - VENTE A TERME OCCUPEE/LIBRE</b>		
<b>PRIX DE VENTE</b>	<b>HONORAIRES</b>	
<b>Valeur vénale du bien</b>		
Minimum	10 000 € TTC	
Jusqu'à 500 000 €	7 % TTC	
De 500 001 € à 750 000 €	6,50 % TTC	
De 750 001 € à 1 000 000 €	6 % TTC	
Au-delà de 1 000 000 €	5,50 % TTC	

Le montant de la transaction incluant les honoraires à la charge du vendeur.

Si le mandat de vente prévoit des honoraires à la charge de l'acquéreur, mention en est fait lors de l'annonce.

L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de la rémunération ou de ses honoraires.

TVA en vigueur : 20 %.

**Médiateur de la consommation**

Pour tout litige de la consommation qui n'a pas trouvé de solution en direct avec l'entreprise, le consommateur peut saisir le médiateur de la consommation :

**Médiation de la Consommation & Patrimoine**

12 Square Desnouette  
75015 PARIS

En ligne : <https://mcpmediation.org>

